



Suite à une directive du recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, reçue en date du 31 Août 2018 dans tous les établissements scolaires, un changement dans l'organisation de l'accueil de vos enfants nous est imposé.

Extrait: « les mesures de sécurité définies ci-après sont à appliquer à la rentrée 2018; l'accueil des élèves est assuré par un ou plusieurs adultes au portail de l'école ou de l'établissement scolaire. L'accès est donc limité aux personnels et aux élèves dont l'identité est connue. ...Les attroupements devant l'école ou l'établissement scolaire devront être évités. »

Il nous a semblé important de donner du temps à vos enfants pour qu'ils se familiarisent avec les locaux et leur enseignant. Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> octobre, les parents n'auront plus accès à l'intérieur des bâtiments scolaires (couloirs et classes).

Un seul adulte sera dorénavant autorisé à entrer dans la cour pour pouvoir accompagner son enfant.

**Veillez prendre note de la nouvelle organisation en fonction de la classe de votre enfant.**

Les enfants des **classes 1 et 2** seront accueillis le matin et récupérés le soir à 16h devant le hall d'entrée de la maternelle par les ATSEMS. Les maîtresses seront dans leur classe pour les accueillir.

Les enfants des **classes 3 et 4** seront déposés et récupérés par leur parents sous le préau devant la porte.

Les enfants des **classes 5 et 6** seront déposés et récupérés devant la porte de leur classe.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre courtoisie et votre bienveillance au service de la sécurité de tous.

L'équipe enseignante